

BIENNALE EUROPEENNE D' ART CONTEMPORAIN
juillet et août 2026
Grand Prix : une exposition individuelle en mars 2027
www.galeriedanielvignal.fr

Que présenter ? un dessin, une gravure, une peinture, une photographie,
une installation ou une sculpture (moins de 1 m2 et 1 m3)

Ouvert à tous les membres de l'
Association Galerie d' Art Contemporain d'Ici et d'Ailleurs Daniel Vignal
8 place du Maquis - Vabre, Tarn, France
(à l'exception des membres de son conseil d'administration)
à jour de leur cotisation pour l'année civile 2026 *.

Le concours est ouvert à tous les résidents des pays suivants quelle que soit leur nationalité :
Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France,
Grande-Bretagne (Angleterre, Pays de Galles, Ecosse et Irlande du Nord) , Grèce, Hongrie, Islande, Italie,
Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco. Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal,
République d'Irlande, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et deux pays invités :
Ukraine et Mexique :

Inscriptions du 1er Janvier 2026 au 28 Février 2026.

Comment participer ?

1 . Faire parvenir un fichier-photo JPG ou JPEG d'excellente qualité de l' œuvre présentée - une
seule par participant - avec sa description complète sans dépasser 100 mots : titre, support, matière
utilisée, dimensions, éventuellement tirage maximum si œuvre multiple et prix demandé au public
(incluant une commission de 10 % pour la Galerie), en cas de sélection, à la Galerie :
galeriedanielvignal@gmail.com du 1er Janvier 2026 au 28 Février 2026.

2 . Dans le même mail envoyer un fichier-texte (Word ou Open Office) comportant :

- . Vos nom et prénoms (éventuellement votre pseudonyme), votre adresse postale complète dans l'un des
pays mentionnés ci-dessus
- . la description complète de l' œuvre que vous présentez sans dépasser 100 mots : titre, support, matière
utilisée, dimensions, prix demandé au public, en cas de sélection,
- votre nom et votre prénom (éventuellement votre pseudonyme) ainsi que votre adresse postale.
- . un scan du récépissé de la banque si vous avez fait un virement bancaire pour payer votre adhésion à
l'association gestionnaire de la Biennale.

* Pour adhérer à l' Association d'artistes-plasticiens à but non lucratif (loi 1901) gestionnaire
de la Galerie et du Salon, il suffit de faire parvenir la somme de 30 euros :

- par chèque bancaire (pour les résidents en France) à l'adresse suivante :

Galerie Daniel Vignal 8 place du Maquis 81330 Vabre, France

- par virement bancaire européen sans frais au compte de la Galerie Daniel Vignal :

IBAN: FR69 2004 1010 1615 4093 2T03 759 - BIC: PSSTFRPPTOU

(envoyer le récépissé de la banque par mail avec votre candidature)

- par tout autre moyen n'impliquant pas de frais pour la Galerie (espèces)

Calendrier des opérations

Biennale Européenne d'Art Contemporain . juillet et août 2026

. vendredi 2 janvier – samedi 28 Février 2026 : Appel à candidatures et réception des dossiers présentés au jury par mail (fichier-photo, fichier texte (nom, prénom, pseudonyme et adresse postale et description complète de l'œuvre présentée), preuve du paiement de l'adhésion par virement bancaire : scan du récépissé

. lundi 9 mars 2026 – Réunion du jury composé des membres du Conseil d'Administration de l'Association d'artistes-plasticiciens gestionnaire de la Galerie et de la Biennale, présidé par Hugues Vial
Sélection des 12 œuvres qui seront exposées.

NB : Seuls les participants ayant réglé leur adhésion 2026 à l'association gérant la Galerie et le Salon sont susceptibles d'être sélectionnés.

. mardi 10 mars 2024 – Les résultats de la sélection sont communiqués par mail aux artistes participants.

. mercredi 11 mars 2024 – lundi 15 avril 2024 – réception des 12 œuvres sélectionnées à la Galerie : 8 place du Maquis 81330 Vabre - France (ou expédition par la Poste en recommandé. Penser à faire un emballage très résistant, les œuvres qui ne seront pas vendues seront retournées aux artistes dans ce même emballage aux frais de l'artiste.

. lundi 20 avril 2024 – Réunion du jury composé des membres du Conseil d'Administration de l'Association gestionnaire de la Galerie et de la Biennale, présidé par Hugues Vial et proclamation de l'œuvre obtenant le Grand Prix de la Biennale Européenne d'Art Contemporain 2026. La lauréate / le lauréat pourra présenter une exposition personnelle à la Galerie en **mars 2027**.

. Vendredi 3 juillet 2026 . accrochage de l'exposition sous la direction du responsable de la Galerie

. Samedi 4 juillet 2026 de 12 h à 14 h – vernissage de l'exposition en présence des artistes participants qui le souhaitent et du public habituel puis remise du Grand Prix de la Biennale 2026 . Un cocktail dînatoire clôturera cet événement artistique.

Samedi 29 août 2026 – fin de la Biennale 2026.

Une commission de 20 % sur les ventes est retenue par la Galerie. Les œuvres qui ne seront pas vendues seront remises aux artistes ou renvoyées dans l'emballage d'expédition à leurs frais..